

LA MUNICIPALITE

**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ST-LEGIER-LA CHIESAZ**

PREAVIS No 07-2010

**RELATIF AUX COMPTES 2009 DU FONDS
CULTUREL RIVIERA**

Date pour la séance de commission intercommunale de gestion :

le mardi 4 mai 2010, à 18h15, à Chardonne

St-Légier-La Chiésaz, le 19 avril 2010

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de vous soumettre pour adoption les comptes 2009 du Fonds culturel Riviera. La même procédure est appliquée dans les autres communes de la Riviera.

Rappelons que le budget et les comptes du fonds sont adoptés par les conseils communaux, sur proposition municipale. Les décisions sont prises à la majorité qualifiée des 4/5^{ème} des communes partenaires (8 sur 10).

2. Cadre général

Le Fonds culturel Riviera, entente intercommunale au sens de l'art. 110 de la loi sur les communes du 28 février 1956, est entré en vigueur le 9 juillet 2003 et regroupe les dix communes de la Riviera.

Il est géré par un conseil administratif, formé de délégués des dix municipalités. Selon le règlement sur la comptabilité des communes, les comptes et le budget du Fonds culturel Riviera sont soumis au contrôle de l'Etat.

3. Comptes 2009

Le fonds est alimenté par les contributions annuelles des communes. Lors de la précédente législature, le montant était bloqué à CHF 48.-/habitant.

Selon l'art. 18 de la convention en vigueur, le montant peut être réévalué d'année en année à partir de cette nouvelle législature, et ce, dans une fourchette de CHF 45.- à CHF 50.- par habitant. Pour 2009, la contribution des communes a été maintenue à CHF 48.-/habitant.

Sur la base de la population au 31 décembre 2008, les revenus pour 2009 se sont élevés à CHF 3'524'304.-.

Conformément à l'art. 5 de la convention, il est de compétence du conseil administratif du fonds d'attribuer les subventions annuelles aux institutions bénéficiaires, dans le cadre du budget adopté par les conseils communaux. Le montant global de ces subventions pour 2009 s'est élevé à CHF 3'345'437.15.

De plus, la manifestation d'Art Forum initialement prévue en 2009 a été repoussée en 2010, l'institution s'étant attelée à redéfinir son orientation.

Par ailleurs, rappelons que le conseil administratif a la compétence de proposer aux municipalités d'apporter un soutien ponctuel à un projet d'intérêt régional, dans le cadre des disponibilités financières.

En 2009, outre les 6 demandes de soutien qui avaient été acceptées en 2008, pour un montant global de CHF 31'000.- : La Tour en scène, Méli-Mélo, la Cie des Exilés, Reminox's, ADN Dialect, la Semaine internationale de piano (20^{ème} anniversaire), ainsi que les 3 demandes de soutien déjà annoncées pour lesquelles un montant de CHF 40'000.- avait été provisionné : Festival du Rire de Montreux (20^{ème} anniversaire), Fondation Montreux Jazz Festival 2, Association Le Toit du Monde (projet d'art moderne interdisciplinaire "Bridge & Borders), le conseil administratif a accepté 6 autres demandes : l'Association Villes en musique (5^{ème} anniversaire), l'Association Alter Ego (5^{ème} anniversaire), le Chœur d'Oratorio de Montreux (10^{ème} anniversaire), l'Association Live in Vevey (résidences Jazz, aide à la création), l'Union Chorale de Vevey (150^{ème} anniversaire) et l'AJAS (comédie musicale "Noël Tsigane", aide à la création). Le montant total des soutiens ponctuels versés en 2009 s'élève à CHF 149'500.-.

En outre, le conseil administratif a accordé son soutien à 6 autres institutions pour des projets qui auront lieu en 2010 : Association Arts mouvementés, Association Rêves en Stock (15^{ème} anniversaire), Cie Ballet Riviera (5^{ème} anniversaire), Cie Prototype Status (aide à la création), Cie ... et puis s'en vont (aide à la création), Comédie musicale Bilbo le Hobbit. Un montant de CHF 61'000.- a donc été provisionné à cet effet.

A ces montants, s'ajoutent les charges relatives à l'administration, à la coordination et à la gestion du fonds, prestations effectuées par le Service des affaires intercommunales et dont le montant facturé s'élève à CHF 30'000.- ; il s'agit d'un montant forfaitaire.

Les comptes 2009 font donc apparaître un total de charges de CHF 3'635'937.15, pour un total de revenus de CHF 3'654'594.65. Le solde disponible au 31 décembre 2009 est de CHF 18'657.50.

Compte tenu du vœu exprimé par la commission intercommunale de gestion du fonds et de la vitalité culturelle au sein de la Riviera, le conseil administratif du Fonds et les municipalités proposent d'affecter le solde de l'exercice 2009 pour des aides à la création, ainsi que pour des soutiens ponctuels.

4. Conclusions

Vu ce qui précède ainsi que le rapport de la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera, la Municipalité demande à ce qu'il plaise au Conseil communal :

⇒ Adopter les comptes 2009 du Fonds culturel Riviera.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

J. de Gautard

J. Steiner

Annexes : Rapport d'activités 2009 du Fonds culturel Riviera
Comptes 2009 du Fonds culturel Riviera

Municipal délégué : M. de Gautard, Syndic

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009

HISTORIQUE, MISSIONS ET FONCTIONNEMENT

Le Fonds intercommunal de soutien à l'Auditorium Stravinski et à la Fondation des Arts et Spectacles de Vevey a été créé en 1994 par convention entre les dix municipalités de l'ancien district de Vevey.

Conventionnellement, il avait pour but le soutien aux activités artistiques des deux institutions les plus représentatives des activités culturelles régionales, soit l'Auditorium Stravinski et la Fondation des Arts et Spectacles.

Dès 1994, la question de l'extension du Fonds intercommunal a été discutée au sein des municipalités et, en 2000, l'assemblée générale du Fonds intercommunal a chargé son comité de gestion d'étudier des propositions concrètes allant dans ce sens. Celui-ci, après avoir auditionné plusieurs institutions de portée régionale susceptibles d'intégrer le fonds et étudié différentes variantes financières, a fait une proposition d'extension comprenant le subventionnement de 11 institutions et le financement d'un agenda culturel ; la contribution annuelle des communes était proposée à Fr. 48.- par habitant.

Ces principes ont été approuvés par l'ensemble des municipalités et des conseils communaux à fin 2001.

L'entente intercommunale / convention "Fonds culturel Riviera" (FCR) est entrée en vigueur, suite à son adoption par les dix conseils communaux, fin 2002, et à son approbation par le Conseil d'Etat le 9 juillet 2003.

En 2007 et 2009, ce sont respectivement 5, puis 4 nouvelles institutions qui ont été intégrées au FCR et ce, tout en maintenant le montant de la contribution des communes à Fr. 48.- par habitant.

Le but du fonds est de soutenir les institutions de portée régionale en participant aux charges artistiques de ces dernières, ainsi qu'aux frais d'édition de l'Agenda Riviera.

Les organes du fonds, élus pour la durée d'une législature sont :

- le conseil administratif (CA), composé d'un délégué pour chacune des dix municipalités,
- le bureau exécutif (BE), formé de trois membres désignés parmi ceux du CA,
- la commission intercommunale de gestion, composée de délégués choisis parmi les membres de chacun des dix conseils communaux de la Riviera.

Selon l'art. 4 de l'entente intercommunale, les membres du CA sont désignés par leur municipalité, pour la durée d'une législature, et la présidence assurée par tournus alphabétique pour une législature.

Pour la durée de la présente législature, le CA est présidé par Mme Ursula Bucher, conseillère municipale à Corsier. Le secrétariat et la gestion sont assurés par le Service des affaires intercommunales (SAI).

Le CA décide, sur proposition du BE, d'attribuer des subventions annuelles et a la faculté de proposer aux municipalités un éventuel soutien ponctuel à un projet d'intérêt régional. Il a en outre pour mission de dresser et de tenir à jour la liste des institutions bénéficiaires.

Le BE assure le lien avec les institutions bénéficiaires, examine leur demande de subvention ainsi que leur rapport annuel respectifs et s'assure de la bonne utilisation des montants versés. Il est composé de Mme Ursula Bucher, présidente du fonds, de Mme Madeleine Burnier, conseillère municipale à Vevey et de M. Laurent Wehrli, conseiller municipal à Montreux.

Quant à la commission intercommunale de gestion, à l'instar d'une commission de gestion communale, son rôle est de contrôler la gestion du fonds pour l'exercice écoulé, de prendre connaissance du rapport de gestion du CA et d'examiner le budget de l'exercice à venir.

ACTIVITES 2009

Au cours de l'année 2009, le CA a tenu 4 séances et le BE s'est, quant à lui, réuni à 6 reprises. La préparation des comptes 2008, le traitement des demandes de soutien ponctuel et l'élaboration du budget 2010 ont été les principaux sujets traités cette année.

Budget 2010

Il est rappelé, qu'en vertu de l'art. 18 de l'entente intercommunale, le CA est compétent pour proposer chaque année le montant des contributions, dans une fourchette allant de Fr. 45.- à Fr. 50.- par habitant et pour répartir le montant entre les institutions bénéficiaires.

Comme pratiqué depuis le début de nouvelle législature (mi-2006), le BE, avec l'appui du SAI, s'est attelé à la préparation du budget 2010, selon un processus d'analyse et de réflexion tenant compte de l'évolution des institutions et des demandes formulées.

En synthèse, le budget 2010 a été établi sur la base du maintien à Fr. 48.- par habitant, de l'intégration de la Fondation Montreux Jazz 2 et globalement, de la reconduction des soutiens accordés aux institutions bénéficiaires. Les municipalités ont approuvé le budget à l'unanimité.

Agenda régional

Comme en 2008, l'agenda régional est paru à une fréquence bimestrielle, soit à 6 reprises en 2009.

La saisie des manifestations culturelles s'est faite par le biais du site internet www.agendariviera.ch, mis en ligne fin 2007.

L'impression et la distribution de chaque numéro sont toujours assumées par les mêmes partenaires soit respectivement les IRL et La Poste. Par contre, pour ce qui est du graphisme et de la mise en page, l'Agence Not so Noisy ayant décidé de ne pas poursuivre le mandat, ces activités ont été reprises par « Alain Robert Studio » fin mars 2009. La coordination et le suivi financier sont assurés par le délégué culturel de Vevey et le SAI.

Soutiens ponctuels

Pour mémoire, un document intitulé « Information à l'attention des requérants sollicitant un soutien ponctuel du Fonds Culturel Riviera » a été mis en ligne sur le site internet du SAI (www.sai-riviera.ch) fin 2007. Ce document a pour but de permettre aux institutions de connaître les conditions cadres d'octroi d'un soutien ponctuel, de visualiser le contenu du dossier à fournir et la façon dont la demande est traitée.

On constate une forte augmentation des demandes de soutien ponctuel qui, de 13 en 2008, passent à 26 en 2009. Ces demandes ont été examinées par le CA du fonds, sur la base d'un examen préalable du BE et des critères définis pour l'octroi d'un soutien ponctuel. 15 demandes ont fait l'objet d'un avis favorable de la part du CA, dont 9 soutiens ponctuels ont été versés en 2009 aux institutions suivantes :

- Association AlterEgo
- Association Jeunesse, art et spiritualité
- Association Live in Vevey
- Association Le Toit du monde
- Association Villes en musique (5^{ème} anniversaire)
- Chœur d'Oratorio de Montreux (10^{ème} anniversaire)
- Fondation Montreux Jazz 2
- Montreux Festival du Rire (20^{ème} anniversaire)
- Union chorale de Vevey (150^{ème} anniversaire)

6 soutiens ponctuels seront versés en 2010 aux institutions suivantes :

- Association Arts mouvementés
- Association Rêves en stock
- Cie Ballet Riviera
- Cie Prototype Statuts
- Cie... et puis s'en vont
- Conservatoire de Musique, Ecole de Jazz Montreux-Vevey-Riviera

A ces demandes, s'ajoutent également celles de la Cie Méli-Mélo, la Cie ADN Dialect, la Cie Les Exilés – Association Les Trois-Quarts, la Cie Reminox's, La Semaine Internationale de Piano pour son 20^{ème} anniversaire, La Tour en scène acceptées en 2008, mais dont le montant des soutiens a été versé en 2009.

9 autres demandes de soutien ponctuel ont été refusées : Association Quartier de la Valsainte, Cie Les Exilés, De Mémoire-Gagnebin-de-Bons, Editions Riverboom, Fondation « Ateliers d'artistes », La Passion au croisement des regards, Montreux Art Gallery, Riviera Festival (à deux reprises), Rivier'Arts.

2 autres demandes seront traitées en 2010 : ADN Dialect et la Fondation du Château de Chillon.

Commission intercommunale de gestion

Dite commission s'est réunie en avril pour le contrôle des comptes 2008 et en octobre pour l'examen du budget 2010, en présence de membres du CA.

Selon le tournus établi lors de sa première année de fonctionnement en 2003, et compte tenu du changement du calendrier de législature depuis 2006, les séances de la commission se sont déroulées de la manière suivante :

⇒ séance d'avril 2009 :

Présidence : Mme Valérie Wicht, conseillère communale à Veytaux

Rapporteur : M. Jean Vallet, conseiller communal à St-Légier-La Chiésaz.

⇒ séance d'octobre 2009 :

Présidence : M. Jean-David Pelot, conseiller communal à Chardonne

Rapporteur : Mme Martine Gagnebin-de-Bons, conseillère communale à La Tour-de-Peilz.

A l'unanimité, la commission intercommunale de gestion a recommandé l'adoption, d'une part, des comptes 2008 et, d'autre part, du budget 2010 aux conseils communaux de la Riviera.

Comptes 2009

Les comptes 2009 enregistrent des encaissements pour un peu plus de 3,5 millions (soit Fr. 48.- par habitant). Les montants octroyés aux 20 institutions bénéficiaires et à l'agenda régional s'élèvent à plus de Fr. 3,3 millions. En outre, le montant accordé par le fonds aux soutiens ponctuels s'est élevé à Fr. 210'500.-. Ce montant correspond à la fois aux soutiens ponctuels versés en 2009 et à la provision pour ceux qui seront versés en 2010.

Il convient également de relever que la subvention pour Art Forum est reportée en 2010, étant donné l'absence de manifestation en 2009.

Le solde disponible, dont le montant s'élève à Fr. 18'657.50 sera affecté aux soutiens ponctuels en 2010.

Vevey, le 24 mars 2010 SK/LMS/nc

**FONDS CULTUREL RIVIERA
COMPTES 2009**

1

Solde disponible au 1er janvier 2009			34'290.65
ENCAISSEMENTS (fr. 48.-/hab)	<i>Population au 31.12.2008</i>		
Blonay	5'552	266'496.00	
Chardonne	2'809	134'832.00	
Corseaux	2'066	99'168.00	
Corsier	3'197	153'456.00	
Jongny	1'428	68'544.00	
Montreux	24'496	1'175'808.00	
St-Légier	4'749	227'952.00	
La Tour-de-Peilz	10'677	512'496.00	
Vevey	17'653	847'344.00	
Veytaux	796	38'208.00	
TOTAL ENCAISSEMENTS	73'423	3'524'304.00	3'558'594.65
Report provision Art Forum 2008		25'000.00	
Report provision soutiens ponctuels acceptés en 2008		31'000.00	
Report réserve soutiens ponctuels 2008 en cours d'examen		40'000.00	3'654'594.65
DÉPENSES			
Subventions aux institutions			
Agenda Riviera		118'437.15	
Art Forum		0.00	
Arts & Lettres		15'000.00	
Association musées Riviera		72'000.00	
Cinérive - La lanterne magique		10'000.00	
Concours Clara Haskil		25'000.00	
Espace Guinguette		10'000.00	
Festival du Rire Montreux		72'000.00	
Festival Images		120'000.00	
Fondation des Arts & Spectacles		1'240'000.00	
Fondation de la Saison culturelle		860'000.00	
Montreux Art Gallery		5'000.00	
Montreux Choral Festival		50'000.00	
NED		30'000.00	
Oriental Vevey		45'000.00	
RKC		40'000.00	
Semaine internationale de piano		11'000.00	
Septembre Musical		190'000.00	
Théâtre de poche de la Grenette		15'000.00	
Théâtre Montreux-Riviera		417'000.00	
Total subventions		3'345'437.15	
Soutiens ponctuels versés en 2009 (détail sur page 2)		149'500.00	
Provision soutiens ponctuels à verser en 2010 (détail sur page 2)		61'000.00	
Report subvention Art Forum pour 2010		50'000.00	
Prestations SAI (forfait)		30'000.00	
TOTAL DÉPENSES		3'635'937.15	
Solde à affecter aux soutiens ponctuels et aides à la création 2010			18'657.50

**FONDS CULTUREL RIVIERA
COMPTES 2009**

2

DETAIL DES SOUTIENS PONCTUELS

Soutiens ponctuels versés en 2009

La Tour en scène	3'000.00
Méli-Mélo	3'000.00
Les Exilés	10'000.00
Reminox's	5'000.00
ADN Dialect	8'000.00
Semaine internationale de piano (20ème)	2'000.00
Association Villes en Musique (5ème)	3'000.00
Association Le Toit du Monde	7'500.00
AlterEgo	3'000.00
Fondation Montreux Jazz Festival 2	40'000.00
Chœur d'Oratorio de Montreux (10ème)	15'000.00
Festival du Rire de Montreux (20ème)	30'000.00
Live in Vevey	5'000.00
Union Chorale de Vevey (150ème)	5'000.00
AJAS, Noël Tsigane	10'000.00
Total	149'500.00

Provision soutiens ponctuels à verser en 2010

Association Arts mouvementés	20'000.00
Association Rêves en stock (15ème)	20'000.00
Cie Ballet Riviera (5ème)	7'000.00
Cie Prototype Status	2'000.00
Cie ... et puis s'en vont	2'000.00
Comédie musicale Bilbo le Hobbit	10'000.00
Total	61'000.00

Vevey, le 10 mars 2010